

SOCIAL

Ils appellent à défendre le service public

Les syndicats aubois appellent à une grande journée de mobilisation pour un service public qu'ils estiment menacé, jeudi 9 mai.

On n'arrête plus l'intersyndicale ! Après un 1^{er}-Mai où la grande majorité des syndicats aubois avait organisé le traditionnel défilé, ils appellent maintenant à une grande mobilisation pour le service public.

Un appel lancé au niveau national par neuf syndicats (CFDT, CFTC, CGT, FO, UNSA, FSU, CFE-CGC, Solidaires et la Fédération autonome) et relayé dans l'Aube par six unions départementales.

Dans leur viseur, le projet de loi dit de transformation de la fonction publique que le gouvernement souhaite faire valider avant l'été.

SANTÉ : « ON MET MÉMÉ DEVANT LA TÉLÉ »

« Il n'y a pas de république sans service public », lance FO qui rappelle l'attachement des Français aux services publics de proximité.

« En matière de soins, la règle c'est de pouvoir être soigné dans un rayon de 30 km. Mais 30 km via les routes sinueuses d'Ardèche, ce n'est pas la même chose qu'en ligne droite sur une belle route. Sans aller si loin, même dans l'Aube, on se retrouve à accoucher sur des ronds-points. » Quant aux nouvelles méthodes envisagées comme la télémedecine, elles ne parviennent pas à convaincre : « C'est la solution à la mode. Allez hop, on met Mémé devant la télé ! » Sans parler des délais de prise de rendez-vous chez certains spécialistes... « On se retrouve avec des cardiologues qui ont des rendez-vous non honorés parce que, entre-temps, le patient est mort ! Évidemment avec des délais de plus de six mois... »

GRATUITÉ : TERMINÉE !

Un avis partagé par l'UNSA qui rappelle que les récentes synthèses du grand débat par Emmanuel Macron ont montré l'attachement des Français à des services publics forts. Mais à condition qu'ils le restent. « Actuellement, les services publics sont gratuits mais de plus en plus de missions sont transférées à des organismes privés et deviennent payantes,



Les syndicats appellent tous les citoyens à les rejoindre ce jeudi pour défendre le service public.

comme la gestion des cartes grises. Il n'y a plus de contrôle, les délais s'allongent et les prix flambent. »

Cette volonté de transfert de mission dans une volonté de « nouvelle décentralisation » risque aussi d'entraîner une mise sous cloche privée des services publics, selon la CGT. « Si la gestion des routes, par exemple, passe à Veolia, l'agent chargé de l'entretien va être sous la coupe d'une entreprise privée. Sans compter que ce transfert de compétences risque de ne pas être suivi d'un transfert de moyens. »

PRÉCARISATION ET RISQUE DE PARTIALITÉ

Les syndicats craignent surtout une précarisation de la fonction publique avec, notamment, le recours de plus en plus fréquent à des contractuels.

« On remplace les agents en retraite par des contractuels d'un nouveau genre qui peuvent être renouvelés jusqu'à 36 mois. Même s'ils sont compétents, ils se retrouvent dans des situations précaires. De plus, ils ne sont pas soumis aux mêmes

règles que les autres agents, ce qui crée des inégalités au sein d'un même service », rappelle la CFTC.

Et de cette précarité découle un risque fort sur la neutralité et l'impartialité. « Le statut protège le fonctionnaire des alternances politiques, comme dans le système américain. Si le contrat dure 5 ans, la personne ne se sentira pas entièrement libre dans son action, en raison du risque de changement de gouvernement. Tout cela pose un problème de déontologie. Quels futurs fonctionnaires aura-t-on si, demain, Marine Le Pen arrive au pouvoir ? », s'inquiète la FSU.

QUEL DIALOGUE SOCIAL ?

Ces risques qui pèsent sur l'indépendance des agents se retrouvent déjà dans la fusion des instances représentatives du personnel, ainsi que l'a rappelé la CFDT : « Beaucoup d'agents vont perdre des interlocuteurs pour parler de leurs conditions de travail et de leur santé et n'auront plus, en face d'eux, que leur hiérarchie. Les CAP (commissions administratives paritaires) ne seront pas

AUBE ACTUALITÉS

consultées en première instance pour les mutations et la notation des agents. Si la loi passe, c'est la hiérarchie qui décidera. La CAP n'interviendra qu'en cas de recours. » ■

Un article de Stéphanie MUNIER
publié dans *Libération Champagne*

n° 25666 mardi 7 mai 2019

Note : Les syndicats donnent rendez-vous aux fonctionnaires, mais aussi à tous les citoyens désireux de préserver les services publics, jeudi 9 mai à 10 h, place de l'Hôtel-de-Ville à Troyes (un

rassemblement est également prévu à Bar-sur-Aube, place de la Mairie à 10 h 30). Un défilé suivra avec plusieurs arrêts (Hôtel-de-Ville, palais de justice, centre des impôts, DDT, collège des Jacobins et préfecture) où les syndicats prendront la parole à tour de rôle.